

CARTE SCOLAIRE ■ 25 fermetures sont néanmoins maintenues en septembre dans le 1^{er} degré

Trois classes sauvées in extremis

Les écoles d'Arnac-la-Poste, Châteauponsac et Bellac pourront souffler un peu : les trois établissements échapperont finalement à une fermeture de classe, au moins pour un an.

Florence Clavaud-Parant

C'est avec un sentiment mitigé, teinté de soulagement et d'amertume, que les élus et représentants syndicaux sont ressortis hier du CDEN (*) de repli qui se tenait dans la matinée à la préfecture de Limoges. 2 h 30 de discussions durant lesquelles ils ont tenté de défendre les dossiers des 28 écoles haut-viennoises concernées par des suppressions, tout en admettant les efforts consentis par une administration aux prises avec une enveloppe budgétaire particulièrement contrainte, marquée par la suppression de 18 postes enseignants.

Aucune réserve

Finalement, trois classes seront sauvées. Pour financer ces retours de postes, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Jacqueline Orlay, a d'abord puisé sur le



HIER À L'ÉCOLE JULES-FERRY. Deuxième fermeture en deux ans pour cet établissement limougeaud malgré des effectifs constants (380 élèves). PHOTO MARIE-JULIE ACHARD

peu de réserves dont elle disposait. Le maintien des classes d'Arnac-la-Poste et de Bellac sera financé grâce aux deux des trois postes de réserve de rentrée (le 3^e ayant déjà été utilisé pour financer une ouverture à Masléon). Quant à celui de Châteauponsac, il sera pris sur une création de poste à l'origine prévue pour alimenter la brigade de remplacement. En l'état actuel des moyens, aucun correctif de dernière minute ne pourra donc être effectué en juin ou en sep-

tembre, l'administration ne disposant plus désormais d'aucune réserve.

Mais Jacqueline Orlay se défend d'avoir cédé à la pression de la rue, alors que les manifestations de parents mais aussi d'élus se sont succédé ces dernières semaines pour dénoncer une carte scolaire 2023-2024 particulièrement difficile. « J'avais bien expliqué que tant que les instances de consultation n'avaient pas fini de se réunir, des choses étaient encore possibles »,

précise la représentante du ministère de l'Éducation, qui invite les territoires concernés à réfléchir à de nouvelles répartitions des effectifs.

Au total, 25 fermetures de classes - et non plus 28 - sont donc programmées à la rentrée prochaine, contre six ouvertures.

Certes, bon nombre de parents n'ont pas obtenu gain de cause, comme à l'école Jules-Ferry à Limoges, où une manifestation avait encore lieu hier matin. Mais

dans le nord du département, l'heure était au soulagement. « La mobilisation unitaire de tous a donc porté quelques fruits, estime la maire d'Arnac-la-Poste, Sophie Drieux. Mais nous ne nous faisons pas d'illusion, nous savons très bien que ces trois postes retrouvés seront remis dans le panier à la rentrée suivante, et qu'il faudra de nouveau se battre. » ■

(*) Conseil départemental de l'Éducation nationale.

LES MESURES

LES FERMETURES.

Ambazac, Bessines, Saint-Priest-Taurion, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Eyjeaux, Isle, Nexon, Saint-Gence, Saint-Jouvent, Saint-Martin-le-Vieux, RPI Chamborêt/Vaulry, RPI Châteauneuf-la-Forêt/Neuvic-Entier.

Limoges : Condorcet, Herriot, J.-Macé, J.-Ferry, Landouge, V.-Hugo, J.-Curie, Madoumier, Vignal, Homérides, Proust, R.-Blanchot.

LES OUVERTURES. Département : Nexon, Saint-Gence, RPI Masléon/Saint-Denis-des-Murs. Limoges : Jean-Le-Bail et Marcel-Proust (dédouplements).

REPLACEMENTS. Six postes de brigade de remplacement sont créés, ce qui portera l'an prochain le total des enseignants remplaçants à 144.